



HIMALIA

ORCHESTREZ VOTRE VIE AVEC ASSURANCE !

Contrat individuel à versements libres et/ou programmés libellé en euros et/ou en unités de compte à durée viagère ou déterminée.

Deux modes de gestion au choix (exclusifs l'un de l'autre - arbitrage possible de l'un à l'autre) :

1. La Gestion Libre : large choix d'OPCVM parmi les plus représentatifs du marché.

Répartition possible entre un ou plusieurs supports OPCVM et les fonds en euros disponibles au contrat.

2. La Gestion Pilotée : accès à un des 8 profils de gestion proposés.

Répartition possible entre le profil de gestion sélectionné et les fonds en euros disponibles au contrat.

Les versements

Versements libres

	GESTION LIBRE	GESTION PILOTÉE
Versement initial minimum	5 000€	5 000€
Versement complémentaire	2 000€	2 000€
Minimum	1 000€ par support	5 000€ sur l'orientation de gestion

Versements libres programmés (mise en place à tout moment)

	GESTION LIBRE	GESTION PILOTÉE
Versement initial (si VLP choisis à la souscription)	1 000€	5 000€
Périodicités et montants (minimum) :		
• mensuels	150€	150€
• trimestriels	300€	300€
• semestriels	500€	500€
• annuels	1 000€	1 000€
Minimum	150€ par support	150€ sur l'orientation de gestion
Date de prélèvement	le 10 ou 25 du mois	

Les arbitrages

	GESTION LIBRE	GESTION PILOTÉE
Montant minimum	2 000€ ou totalité du support	Totalité du profil vers un autre profil ou vers les unités de compte de la Gestion Libre
Solde minimum après arbitrage	1 000€ sur chaque support	5 000€ sur le profil

Disponibilité de l'épargne

	MONTANT MINIMUM	RÉALISATION
Rachat partiel	2 000€	Possible à tout moment
Solde minimum après rachat	2 000€ 5 000€	Par support en Gestion Libre Sur l'orientation de gestion en Gestion Pilotée
Rachats partiels programmés :		Possibles à tout moment
• mensuels	200€	- en Gestion Libre, si valeur atteinte du support à désinvestir : minimum 1 000€
• trimestriels	500€	- en Gestion Pilotée uniquement à partir du fonds en euros si valeur atteinte du fonds : minimum 10 000€
• semestriels ou annuels	1 000€	
Rachat total	-	Possible à tout moment
Rente viagère (option)	120€	Possible dès que le contrat a 6 mois
Montant des arrérages trimestriels		
Avance ⁽¹⁾	-	Possible dès que le contrat a 6 mois Voir règlement général des avances

⁽¹⁾L'avance est soumise à conditions décrites dans le règlement général des avances en vigueur au jour de votre demande formulée par courrier à Generali Vie.

Les dates d'investissement/désinvestissement

- **versements** : J + 3 jours ouvrés (J = date d'encaissement effectif des fonds par la compagnie)
- **rachats** : J + 4 jours ouvrés (J = date de réception de la demande par la compagnie)
- **arbitrages courrier** : J + 3 jours ouvrés (J = date de réception de la demande par la compagnie)
- **arbitrages en ligne** : J + 1 jour ouvré (J = date de réception de la demande par la compagnie avant 16h00)

Sous réserve de la réception des pièces justificatives.

Les frais

Frais d'entrée pour le versement initial, les versements libres et libres programmés	4,50 %
Frais de gestion : • support en euros Euro Innovalia • support en euros Actif Général de Generali Vie • support en euros Elixence • supports en unités de compte • au titre de la Gestion Pilotée	0,80 point/an 0,90 point/an 1 point/an 1 %/an (prélevé trimestriellement) 0,50 %/an (prélevé trimestriellement)
Frais d'arbitrage (le 1 ^{er} du contrat est sans frais) : • par courrier • en ligne	Maximum 1 % (minimum 30€) 15 € par transaction
En Gestion Libre : • frais sur option de gestion hors Sécurisation des plus-values et Limitation des moins-values & Limitation des moins-values relatives	0,50 % du montant transféré
• frais sur options de gestion Dynamisation des plus-values et Transferts programmés	Aucuns frais

L'offre financière

	GESTION LIBRE	GESTION PILOTÉE
Fonds en euros	- AGGV - Euro Innovalia (minimum 40 % sur unités de compte) - Elixence (minimum 20 % sur unités de compte)	- AGGV (dans la limite de 45 % du versement) - Euro Innovalia (dans la limite de 45 % du versement)
Unités de Compte et options de gestion	Investissement au choix parmi environ 500 OPCVM sélectionnés Options de gestion : - sécurisation des plus-values, - dynamisation des plus-values, - transferts programmés, - rachats partiels programmés, - limitation des moins-values et limitation des moins-values relatives.	7 gestionnaires proposent 8 orientations de gestion : - DNCA : ■ Diversifié Équilibre ■ Diversifié Dynamique - Edmond de Rothschild AM : Liberté - Financière de l'Échiquier : ■ Prudent ■ Carte Blanche - Rothschild & Cie Gestion : Offensif - Tocqueville Finance SA : 100 % Actions - La Française AM : Valorisation Pas d'option de gestion applicable

Les garanties de prévoyance en option

Garantie plancher, Garantie vie universelle, Garantie vie entière.

Internet

- consultation et transactions en ligne⁽¹⁾,
- consultation des informations du contrat via l'application iGenerali, accessible sur iPhone®

⁽¹⁾ Selon les conditions prévues à la Note d'Information valant Conditions Générales du contrat Himalia.

iPhone est une marque déposée par Apple Inc.